



Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire

asmpmp.contact@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et CONSEIL d'ADMINISTRATION

Dimanche 4 novembre 2018

Centre hospitalier Guillaume-Régnier

Salle du conseil

Rue du Moulin de Joué

35700 Rennes

Tél. : 02 99 33 39 00

Conseil d'administration : 10 h – 12 h 30

Assemblée générale : 13 h 30 — 18 h

Accès

En fonction de vos moyens de transports personnels et du fait des changements d'horaires des transports en commun consultez le site Star de Rennes qui vous indiquera le trajet adapté à votre situation :

<https://www.star.fr/se-deplacer/itineraire/>

Bonjour à toutes et tous,

L'association des Secteurs de Psychiatrie en milieu pénitentiaire vous invite à une réunion du conseil dimanche matin pour les membres du conseil d'administration et à son assemblée générale dimanche après-midi pour les adhérents de l'association. Les non adhérents peuvent aussi participer à l'AG, qui se veut être un moment d'échange et de réflexion et peut être l'occasion d'une première prise de contact avec notre association. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation ont le droit de vote (Statuts PJ). Vous pouvez aussi donner une procuration à un membre de votre choix (en PJ) ou à défaut à un membre du bureau et lui adresser ou me l'adresser.

Comme vous pouvez le constater, un appel à candidatures est lancé pour compléter le conseil d'administration (25 membres maximum, plus des suppléants), ainsi que pour étoffer le bureau et en diversifier la composition (psychologues, cadres de santé/infirmiers) : 10 membres très actifs seraient souhaitables. Le bureau est en effet « débordé » et il nous faut absolument solliciter le conseil d'administration (composition du CA en PJ).

Pour l'organisation pratique, le repas se fera au self de l'hôpital le midi, ou un espace sera aménagé pour que nous puissions déjeuner ensemble. Chacun devra apporter son repas. L'ASPMP contribuera aux boissons et aux desserts.

Enfin, le choix du dimanche pour l'AG a été décidé par le bureau pour deux raisons :

- Les journées de cette année se tenant le lundi et le mardi (au lieu des plus fréquents jeudi et vendredi), il aurait été probable que de nombreux départs auraient eu lieu dès le mardi soir ;
- L'ASPMP est une association de bénévoles d'où un engagement qui permet de se réunir un dimanche.

En espérant vous voir nombreux pour l'AG et les Journées qui suivent.

Associativement votre,



Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire

asmpm.contact@gmail.com

ORDRE DU JOUR CA et AG

1. Conseil d'administration : 10 h – 12 h 30
 - a. Actions de l'année
 - b. Projets et perspectives
 - c. Attente du CA
 - d. Préparation de l'AG
2. Repas : 12 h 30 – 13 h 30
3. Assemblée générale : 13 h 30 – 18 h
 - a. Rapport du président, avec les membres du bureau, servant de prétextes aux débats autour des points suivants :
 - i. Les communiqués et productions de l'ASPMP de l'année
 - ii. La stratégie santé des PPSMJ
 - iii. Le comité de pilotage de la psychiatrie
 - iv. Point sur Piramig (ex OSSD)
 - v. Les QPS : des outsiders
 - vi. L'engagement de l'ASPMP
 - b. Rapport du trésorier
 - i. Rapport financier
 - ii. N° Siret et subventions
 - c. Appel à candidatures au conseil d'administration et élection (ci-dessous)
 - d. Appel à candidatures au bureau : psychiatres, psychologues, infirmiers (ci-dessous)
4. Informations associatives : les journées SPMP 2020
5. Questions diverses

Michel DAVID
Président de l'ASPMP
Le 29/09/2018



Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire

aspmp.contact@gmail.com

Déclaration de candidature mandature 2016-2020 ASPMP
À retourner à michel.david.aspmp@gmail.com ou à donner au plus tard le jour de l'AG

Je suis candidat au conseil d'administration

Je suis candidat au bureau

(Entourer la mention utile)

Motivation et souhait pour travailler sur certains thèmes